

Quelques informations sur la lutte d'Orange Suisse

Vendredi 31 janvier

Les salariés d'Orange Suisse apprennent brutalement appris que 235 emplois sur 1 700 allaient être supprimé. D'après la direction, ces suppressions d'emplois auraient lieu essentiellement par non-renouvellement de contrats temporaires et des « départs naturels ». Elle ajoute que « des licenciements ne sont pas exclus ». Les mesures d'accompagnement sont ressenties comme une véritable insulte par le personnel : un mois de salaire et 1000 francs par année de service, et comme le personnel a très peu d'ancienneté, cela ne fait pas beaucoup.

Afin de faciliter le caractère « naturel » des départs, la direction annonce simultanément qu'environ 200 emplois du centre de Bussigny-Lausanne allaient être déplacés à 110 kilomètres de là.

Spontanément, environ 80 salariés de Bussigny débrayent. Les propos des grévistes reproduits par la presse sont édifiants "La direction nous a inculqué des valeurs comme la confiance, le travail en équipe, l'honnêteté, la transparence. Nous y avons adhéré pour faire d'Orange le second opérateur du pays. Finalement on lit le journal et on apprend notre avenir. Alors qu'Orange prétend se préoccuper du bien-être de ses clients et de ses employés, il fallait leur tirer les vers du nez pour avoir des renseignements. Pour une entreprise qui gagne du pognon, c'est intolérable».

Mardi 11 février

Une assemblée regroupant 300 participant(e)s et le Syndicat de la Communication, les personnes présentes adopte une déclaration condamnant :

- La suppression et le transfert de plusieurs centaines d'emplois alors que l'entreprise annonce (communiqué de presse du 31 janvier 2003) une augmentation de son chiffre d'affaires et de son bénéfice.
- Des mesures de restructurations menées au pas de charge;
- Les pressions intenses et permanentes exercées sur le personnel;
- L'attitude de la direction d'Orange qui en proposant un plan social très insuffisant semble peu préoccupée par le sort de celles et ceux qui contribuent et ont contribué avec dévouement et qualité au bon démarrage de l'entreprise.

Les participants à cette assemblée exigent :

- La reprise des négociations dès le 12 février 2003 ;
- Le report des mesures de restructurations jusqu'à l'aboutissement des négociations avec le Syndicat de la Communication ;
- Une diminution importante des suppressions d'emplois annoncées;
- Une amélioration substantielle du plan social et des mesures d'accompagnement en cas de transferts ;
- Que les personnes déjà licenciées en raison des restructurations bénéficient du plan social.

Les participant-e-s confirment le mandat de négociation confié au Syndicat de la Communication et aux représentant-e-s du personnel désignés par leurs collègues. Ils se déclarent prêts à soutenir leurs revendications par des mesures de lutte. Si les négociations n'ont pas abouti le 17 février 2003, le personnel se mettra en grève.

Jeudi 13 février

Dans la banlieue de Lausanne, quelque 200 collaboratrices et collaborateurs de Orange, la quasi totalité du personnel, observent une grève d'avertissement. La direction persiste dans sa volonté de n'entamer des négociations qu'à partir du lundi 17 février.

Mardi 18 février,

A 16 heures, les syndicats et la délégation du personnel quittent la table de négociation en apprenant que le texte du plan social en cours de discussion venait d'être envoyé par e-mail aux employés et était considéré comme définitif par Orange! Dès le lendemain, les premières lettres de licenciement arrivent.

Jeudi 20 février

Plus de 400 personnes participent à une journée de grève nationale. Pendant toute la matinée et jusqu'en début d'après-midi, un rassemblement bruyant et coloré a eu lieu devant à Lausanne devant le siège social.

La grève est totale à Bussigny-Lausanne. On compte une cinquantaine de grévistes à Zurich. A Bienne, des membres du syndicat SIB (Industrie et Bâtiment) ont formé un cordon humain pour bloquer l'accès au centre d'appel, afin d'empêcher l'entrée des briseurs de grève qu'Orange voulait engager. Des manifestants ont alors été agressés par des agents d'une « société de sécurité » appelée par la direction.

En fin d'après-midi, les salariés apprennent que 100 hommes et 85 femmes seraient déplacés de Bussigny à Bienne (110 kilomètres) et 21 de Zurich à Bienne (120 kilomètres). Simultanément, 128 personnes seraient licenciées dans le canton de Vaud, 40 à Zurich, 8 à Berne et 2 au Tessin.

Vendredi 21 février

A Bussigny-Lausanne, environ 300 employés du centre d'appel d'Orange reconduisent la grève. Le siège social est envahi par les manifestants de Bussigny, et des collègues de Zürich et du siège. Une manifestation est improvisée dans le centre-ville de Lausanne, ainsi que l'occupation d'une agence commerciale. La grève est reconduite pour les jours suivants.

Week-end des 22 et 23 février

Grève au centre d'appels de Bussigny.

Lundi 24 février

150 grévistes de Bussigny-Lausanne se rendent à Bienne où ils retrouvent des grévistes de Zürich. Ils déposent une pétition auprès de l'OFCOM, l'autorité de régulation des télécommunications. Les manifestants se rendent ensuite devant le centre d'appel de Bienne où une copie de la pétition a été remise.

Un membre de la Direction filme les manifestants, ce qui peut laisser craindre des représailles.

A noter que le syndicat de la Communication a déposé une plainte auprès de l'OFCOM contre Orange afin que cette dernière soit tenue de se conformer aux règles d'usage dans la branche télécommunications. Le syndicat a également lancé un appel, au Conseiller Fédéral Moritz Leuenberger (le ministre de tutelle) afin de faire revenir la Direction à la table de négociation.

Vers le milieu de l'après-midi le syndicat de la Communication a demandé à ses membres de marquer une pause dans la grève jusqu'à lundi 3 mars au soir, où une décision serait alors prise par l'assemblée du personnel. Cette proposition a été dans un premier temps refusée par les intéressés, puis un compromis a été finalement trouvé : la pause n'aura lieu que jusqu'à jeudi 27 février à 20 heures.

(A suivre...)

Il est plus que jamais urgent de manifester notre solidarité avec les collègues suisses.

Les messages de soutien sont à adresser à l'adresse suivante : c.denervaud@econophone.ch